



API COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

api.colomiers@gmail.com

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DE COLOMIERS

Colomiers, le 10 février 2020

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de conduire une liste pour les élections municipales de 2020 à Colomiers et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous, afin de nourrir les débats de la campagne municipale.

Depuis deux ans, l'Association des Parents d'élèves Indépendants a régulièrement sollicité la collectivité pour qu'elle mette en place le Service Minimum d'Accueil des élèves en cas de grève de plus de 25% des enseignants dans les établissements scolaires maternelles et élémentaire de la ville. La mise en place de ce dispositif, dicté par une loi votée en 2008, est obligatoire et effective dans de nombreuses communes de Haute-Garonne, mais pas à Colomiers. En réponse à nos requêtes répétées, la municipalité évoque systématiquement des difficultés matérielles ou organisationnelles insurmontables pour expliquer son impossibilité à mettre en place le SMA et notre souhait de discussion pour tenter de trouver des solutions est, à ce jour, resté vain. Le vaste mouvement de grève que nous connaissons depuis le mois de décembre dernier illustre clairement cette situation : le SMA n'a pas été mis en place, malgré l'ampleur du mouvement, la répétition des jours de grèves, le nombre important de classes, voire d'écoles fermées et l'impact majeur de ce défaut d'accueil municipal des enfants pour les familles.

Pourtant, nous estimons que ce service, – demandé par l'Académie, au demeurant peu contraignant pour la collectivité et dédommagé par l'Etat – est possible à anticiper et à organiser, notamment en recoupant les informations transmises par l'inspection académique sur les intentions de grève et les annonces faites directement par les enseignants dans les écoles - que les parents connaissent toujours largement à l'avance.

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce service est, nous semble-t-il, indispensable à envisager pour la deuxième commune de Haute-Garonne et sa population devrait pouvoir en bénéficier.

C'est pourquoi, nous souhaitons vous poser une question, dont nous publierons la réponse auprès de nos adhérents et des parents d'élèves :

Si vous êtes élu-e, comptez-vous mettre en place le SMA à Colomiers ? A défaut, une solution d'accueil alternative...? Merci d'argumenter.

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse que nous souhaiterions avoir d'ici le 01 mars 2020 afin de la publier sur notre site et la diffuser largement.

Bonne campagne à vous et vos équipes !

Les parents d'élèves de l'API Colomiers.